

Enquêter en terrain clivé

Etienne Ollion

▶ To cite this version:

Etienne Ollion. Enquêter en terrain clivé. Raison d'Etat. Histoire de la lutte contre les sectes, 2017. hal-01888303

HAL Id: hal-01888303

https://hal.science/hal-01888303

Submitted on 3 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enquêter en terrain clivé

Extrait de:

Étienne Ollion, *Raison d'État. Histoire de la lutte contre les sectes*, La découverte, 2017

Il s'en est fallu de peu que Sir Edward Evans-Pritchard, le célèbre anthropologue britannique, ne livre jamais sa contribution décisive à la discipline¹. Arrivé par un soir d'orage de 1935 dans le sud Soudan pour étudier une des tribus du Nil, abandonné par ses serviteurs apeurés et sans autre guide qu'un jeune homme peu familier des environs, le futur professeur d'anthropologie sociale à Oxford avait néanmoins fini par trouver ces Nuers qu'il était venu étudier. De son point de vue, la situation était loin d'être parfaite : ses hôtes étaient froids, méfiants, et lui faisaient comprendre qu'il n'était pas le bienvenu. Obligé de vivre avec eux alors qu'il aurait voulu résider à l'écart, il n'était pas non plus parvenu à recruter d'informateur et il avait dû – il s'en excuse presque auprès de son lecteur – avoir recours à l'observation directe. Mais ces désagréments² n'étaient rien au regard de la situation dans laquelle il aurait pu se retrouver. Son avion se serait-il posé sur l'autre rive du fleuve, il serait en effet arrivé en territoire Dinka, les ennemis de longue date des Nuers. Un tel faux pas aurait assurément mis fin à toute étude de ces derniers – voire, plus brutalement, à sa carrière. Pour Evans-Pritchard, s'insérer chez les Nuers revenait à ne pas étudier les Dinkas, et vice versa.

L'histoire, racontée dans les premières pages d'un livre devenu un classique de l'anthropologie, résume bien une position largement partagée chez les praticiens de l'ethnographie: il est difficile, voire impossible, de mener une étude symétrique approfondie en terrain clivé. L'enquête de terrain sur deux populations explicitement opposées l'une à l'autre ne peut que rarement être menée à parts égales, avec le même degré de précision dans un camp comme dans l'autre. Cette situation est considérée comme d'autant moins probable qu'on souhaiterait la mener en parallèle, et avec le degré

¹Merci à Kerry Chance, qui m'a indiqué cette analogie et a orienté mes lectures en anthropologie classique et contemporaine.

²Et l'inconfort psychologique qui les accompagne. Rétrospectivement, l'anthropologue estime avoir été affecté par une maladie rare, la « nuevrose » [nuerosis] (Evans-Pritchard, 1969 [1940]).

de profondeur que requière l'ethnographie. Dans son analyse d'un atelier industriel dans la banlieue de Chicago, Burawoy (Burawoy, 1979) rappelle ainsi les difficultés d'une étude parmi les contremaîtres après qu'il eut travaillé avec les ouvriers pendant de longues semaines. Pour Becker et ses collaborateurs, l'enquête parmi les différents groupes d'étudiants en médecine peut être réalisée, mais à plusieurs et sous certaines conditions finalement restrictives (Becker, Geer, Hughes et al., 1961). Et pour l'anthropologue J.-P. Olivier de Sardran, l'« encliquage » serait même « l'un des principaux problèmes de la recherche » (Olivier de Sardran, 1995).

Peut-on, en ethnographe, étudier de manière symétrique deux groupes explicitement opposés ? Et si oui, à quelles conditions et pour quels résultats ? Parmi les auteurs qui ont abordé le sujet, tous mentionnent deux types d'obstacles récurrents. La méfiance des enquêtés en est un. Elle empêcherait d'accéder à des informations vraies, denses, ou neutres. La situation ne peut d'ailleurs qu'empirer s'ils apprennent que l'ethnographe fréquente « les autres ». L'enquête s'accompagne par ailleurs d'une tension psychologique permanente, qui peut fortement limiter la collecte de données précises. Le passage d'un espace à l'autre mettrait le chercheur dans une position inconfortable pour lui, dangereuse pour les enquêtés, et potentiellement intenable. À ces deux aspects, on pourrait en ajouter un troisième, qui a trait à l'éthique de la recherche. Car que ce soit dans le temps court de l'enquête ou dans celui, plus long, de la publication des résultats, il ne fait aucun doute que ses résultats seront utilisés à des fins partisanes, qui rendent particulièrement saillants les enjeux de protection des enquêtés.

L'enquête ethnographique menée, plusieurs années durant, sur la question des sectes permet d'opérer un retour dans ces débats. L'expérience montre que l'enquête symétrique en terrain clivé n'est pas nécessairement impossible, voire qu'elle peut, paradoxalement, être facilitée par cette situation. Ce n'est assurément pas toujours le cas, mais contre le défaitisme méthodologique qui prévaut parfois, cette possibilité ne doit pas être récusée par avance. En même temps qu'il présente le contexte dans lequel a été menée l'enquête qui donne lieu à ce livre, cette annexe propose une réflexion sur les conditions de possibilité, mais aussi sur les difficultés spécifiques de ces situations. Car quand bien même elle est réalisable, l'enquête en terrain clivée est, au quotidien, plus complexe à gérer. Certaines questions qui ont trait à l'insertion sur le terrain et aux

formes de présentation de soi, à la protection présente et future des enquêtés, et au maintien d'une crédibilité forte, interviennent en effet de manière récurrente. Nullement spécifiques, elles se posent toutefois avec une acuité particulière dans ce type d'enquête. Le terrain clivé fonctionne alors comme un miroir grossissant de certaines difficultés méthodologiques générales que tout chercheur qualitatif est amené à rencontrer, à un moment ou à un autre³.

La question des sectes comme terrain clivé

« Ah, mais [sociologue des religions], c'est une ordure! Ah non mais je n'en attendais pas moins... oui... oui... Ah mais dès qu'il peut, il nous tape dessus. Oui je sais, c'est tous les sociologues, mais lui, il n'en loupe pas une. Oui, une vraie saloperie celui-là [...] Bon, je te laisse, j'ai quelqu'un, je te rappelle. [Se tournant vers moi] Étienne, vous pouvez rentrer ». Ainsi m'accueille un responsable d'association de lutte contre les sectes alors que j'arrive sur le pas de la porte de son bureau pour un entretien. Ce dernier sera d'ailleurs riche et intéressant, car si ces paroles surprises alors que j'arrivais m'étaient peut-être partiellement destinées, je n'étais déjà plus considéré comme sociologue par les membres de cette association. Depuis quelques mois que j'avais commencé l'étude et que je venais ponctuellement dans cette association consulter des archives, j'avais pris soin de me présenter comme historien. Le conseil est en règle générale toujours bon, mais dans ce cas, une telle présentation de soi avait été primordiale. Aurais-je fait le choix inverse, il est même probable que je n'aurais pas pu commencer tout simplement. Et dans l'enquête de terrain, un mauvais départ est souvent synonyme de fin prématurée.

À vrai dire, il ne fallait pas un grand sens sociologique pour comprendre que, justement, l'identité de sociologue n'était pas la plus valorisée parmi les opposants aux sectes. Lors des rapides recherches menées avant de me présenter, j'avais noté que les différents chercheurs en sciences sociales des religions étaient, dans les médias, relativement critiques à leur égard. Je n'avais par contre pas saisi l'ampleur des rancœurs

³Et qui sont bien résumées dans les réflexions classiques sur la méthodologie de l'enquête de terrain (Beaud et Weber, 2007 [1999]), comme dans les débats actuels tels qu'ils s'expriment - dans les rubriques de certains journaux (*Genèses, Sociétés contemporaines*, ou encore *Ethnography*).

de chaque côté. Pour de nombreuses personnes dans les associations, premier site par lequel j'ai abordé l'étude, il y a en effet deux ennemis : les sectes, et leurs défenseurs. Et parmi ces derniers, les sociologues étaient bien représentés. Souvent, ils étaient même décrits comme des « compagnons de route »⁴, un terme dont les connotations montrent bien l'étendue des inimités. Ainsi, au moment du décès de Bryan Wilson, sociologue des religions britannique, on trouvait les lignes suivantes dans la revue d'une des grandes associations de lutte contre les sectes :

Les sectes ont leurs distingués protecteurs et leurs « compagnons de route ». La mort, le 9 octobre 2004, du distingué sociologue d'Oxford, Bryan Ronald Wilson donne l'occasion de s'interroger sur ces universitaires qui étudient les sectes à la manière dont l'entomologiste dissèque des papillons, et qui, sous prétexte d'objectivité, se gardent bien de considérer les victimes de ces systèmes d'exploitation. Tous se souviennent quel fut l'aveuglement de tant de grands intellectuels fascinés par les grands totalitarismes du xxe siècle, qui, sous le même prétexte, n'ont jamais dénoncé les conséquences de ces idéologies. De ce fait ils furent utilisés par elles comme des « compagnons de route⁵. »

Cette réaction trouve ses origines dans la controverse de long terme qui oppose antisectes et chercheurs en sciences sociales du religieux. De fait, depuis les débuts du mouvement, ces derniers ont régulièrement critiqué la « lutte contre les sectes » naissante. Certains ont largement dénoncé la politique française dans ce domaine, et quelques-uns ont publiquement apporté un soutien appuyé à des groupes accusés de sectarisme.

Si j'avais bien perçu ces tensions, je n'avais initialement pas saisi l'ampleur de la situation. Assurément, depuis la naissance du mouvement antisecte, les sociologues des religions entretenaient des relations difficiles avec ses responsables. Les invitations répétées des chercheurs à prendre des distances avec le terme connoté de « secte » comme leurs critiques croissantes de la politique française après 1995 les avaient mis en porte-à-faux par rapport aux opposants. Certains avaient même pris officiellement position en faveur de groupes comme la Scientologie ou les Témoins de Jéhovah, et avaient témoigné en leur faveur lors de procès médiatisés.

Mais cette situation n'était pas généralisée, et tous les chercheurs ne cautionnaient pas les pratiques de leurs collègues. Dès la fin des années 1990, certains avaient ouvertement critiqué la position de soutien aux sectes (Luca et Lenoir, 1998). Et dans l'introduction d'un ouvrage collectif qu'elles dirigeaient, deux chercheuses affirmaient

⁴Cette situation est vraie en France comme aux États-Unis, où le terme évoqué est celui de « *cult apologist* ».

^{5«} Les sectes ont leurs distingués protecteurs », *Bulles*, n° 86, p. 15-16.

ainsi vouloir se tenir à distance égale des deux pôles, celui dessiné par leurs collègues, et celui des opposants (Champion et Cohen, 1999a). D'autres encore récusaient l'appellation de « secte », mais affirmaient tout aussi explicitement le danger de certains groupes. En d'autres termes, au moment où je menais l'enquête, il existait une multiplicité de positions et de pratiques – l'engagement aux côtés des antisectes restant néanmoins statistiquement minoritaire⁶.

Une telle diversité de positions n'était pourtant pas perceptible à l'extérieur de ces cercles restreints, et certainement pas pour ceux qui s'étaient donnés pour mission de lutter contre les sectes. Membres d'associations ou responsables des pouvoirs publics, tous considéraient les sociologues comme des compagnons de route des sectes, dont il fallait se défier. De façon symétrique, cette vision des autres comme un tout homogène et dangereux prévalait aussi parmi les groupes accusés de sectarisme. Dans leurs textes comme en entretien, les personnes rencontrées ne faisaient pas de distinction entre les différents opposants aux sectes, tous décrits comme portant atteinte à la « liberté religieuse ». Cette fois, c'étaient les divisions à l'intérieur du mouvement antisectes qui étaient invisibles.

C'est là une des propriétés des terrains clivés : on y trouve deux camps bien distincts, entre lesquels il n'existe pas de position médiane. Toute tentative de prise de distance par rapport à l'un de ces pôles est alors immédiatement interprétée comme une prise de position en faveur de l'autre⁷. Comme le rappelle en entretien une sociologue qui avait justement critiqué tant les autorités françaises que certains de ses collègues : « pour les antisectes, j'étais pro-sectes ; et pour les pro-sectes, j'étais antisectes ».

Une méfiance généralisée

Une logique de camp contre camp prévaut donc, qui n'est pas sans conséquences sur la manière dont chacun des protagonistes interagit avec toute personne qui n'est pas directement identifiée comme proche. Sur le terrain, une méfiance généralisée régnait en permanence, et elle n'était pas restreinte à ceux qui, par leur affiliation universitaire, sont d'emblée suspects. Voilà ce que j'écris dans mon journal de terrain après ma première

⁶À ma connaissance, le seul cas est celui du sociologue Stephen Kent, chercheur canadien qui a travaillé avec les associations nord-américaines (Kent, 2001b).

⁷Un constat déjà fait il y a plus de dix ans par M. Cohen et F. Champion (Champion et Cohen, 1999b, p. 14).

visite au siège de l'UNADFI, la plus grande association spécifiquement consacrée à la question des sectes en France :

On rentre à l'UNADFI comme on rentrerait dans une banque. Devant la porte blindée, une sonnette équipée d'une caméra permet aux personnes situées à l'intérieur de vérifier l'identité du visiteur. À peine la porte passée, un bénévole vous accueille. Nul n'est préposé à cette tâche, mais ce flou dans l'attribution ne conduit pas à une sorte de négligence bienveillante, comme cela serait le cas dans d'autres endroits. On s'enquiert immédiatement de votre identité, et on vérifie auprès de votre interlocuteur qu'il vous attend. Puis on vous fait patienter sans jamais vraiment vous laisser circuler. Pour ma première visite, j'ai aussi été accompagné d'un bout à l'autre d'un couloir de vingt mètres au plus.

La procédure est classique et une fois devenu un habitué, je la verrais mise en œuvre régulièrement. Elle est destinée à éviter les entrées intempestives, la plus redoutée étant celle de groupes dénoncés par l'association, qui viendraient se plaindre de leur incrimination et de ses conséquences. Cette situation, qui s'est produite une seule fois il y a plus de quinze ans⁸, fait cependant partie de la mémoire transmise rituellement aux nouveaux bénévoles comme pour mieux les mettre en garde contre les dangers qui pèsent sur l'association.

Mais plus encore que l'occupation, cette situation de vigilance attentive à l'égard des personnes inconnues illustre une crainte encore plus grande, celle de l'infiltration, dont la menace est, elle, régulièrement évoquée. Elle justifie par exemple « qu'on ne s'appelle que par notre prénom, pour des raisons de sécurité », ainsi que me l'annonce la présidente de l'association le jour où elle me fait visiter les locaux. Elle m'explique aussi qu'il « faut rester vigilants », et justifie ainsi les différentes attestations qu'elle me demande de produire pour accéder aux archives. J'apprendrais plus tard que mon arrivée avait été débattue, bien au-delà de ce que j'avais imaginé. Facile de mon point de vue, mon insertion avait fait l'objet d'une vive discussion en interne. Plusieurs membres de l'association avaient ainsi reproché à la présidente sa promptitude à me laisser accéder à différentes informations comme aux réunions de l'association.

La situation n'est d'ailleurs pas différente de l'autre côté. Si, plus que chez les antisectes, j'ai joui (et joué) du statut valorisé de chercheur en sciences sociales, l'entrée sur ce terrain ne s'est pas faite sans hésitation. Chez les groupes incriminés, l'équivalent structural de l'infiltré sectaire est le journaliste en quête de scandale. Les exemples ne

⁸Des membres d'un groupe accusés par eux de sectarisme par l'UNADFI avaient occupé les locaux pendant plusieurs heures.

manquent pas, qui voient des journalistes tenter d'assister à des réunions ou de s'intégrer à la vie du groupe, le plus souvent à la recherche d'éléments polémiques. La crainte de l'instrumentalisation est aussi latente, et a conduit plusieurs personnes à refuser de me rencontrer, au moins dans un premier temps. Car si pour certains, « tout ce que tu pourras dire ne pourra pas être pire que ce qu'on a déjà dit », une phrase entendue plusieurs fois, d'autres préféraient que je ne parle pas du tout d'eux.

Le clivage comme ressource inattendue

Polarisation du terrain et méfiance généralisée : tout était réuni pour que l'enquête soit difficile, voire impossible. Elle s'est finalement révélée faisable, et ne s'est pas faite à distance, à travers des entretiens difficiles, ou via des acteurs marginaux. D'un côté comme de l'autre, les archives m'ont été ouvertes, les accès favorisés, et les rencontres facilitées. Même la tension psychologique, ressentie régulièrement, s'est finalement avérée productive. Tout au long de l'enquête, le clivage s'est révélé être autant un problème qu'une ressource inattendue.

Dans un camp comme dans l'autre, il m'a fallu plus d'une fois affronter des refus et faire des entretiens convenus, obtenir des réponses fuyantes et consulter des documents sous surveillance. Mais finalement, cette situation s'est avérée bien moins fréquente que celle, opposée, où on m'a plutôt accueilli chaleureusement et où l'on m'a confié des souvenirs, des secrets et des archives – parfois bien au-delà de ce que je demandais. Paradoxalement, le terrain clivé s'est même révélé être un espace relativement propice à l'enquête ethnographique, une fois surmontées les premières difficultés. Deux éléments ont particulièrement joué dans cette dynamique : l'insertion dans des milieux où la recommandation joue un rôle essentiel, et la volonté permanente d'enrôler des soutiens.

Qu'on recoure à une méthodologie qualitative ou non, la recommandation est toujours un moyen efficace d'accéder à des personnes qui pourraient autrement être réticentes à l'enquête. C'est aussi le cas sur les terrains clivés, de manière probablement plus prononcée encore. Si l'entrée a pu périlleuse et a dû être bien négociée, l'intégration réussie a rapidement eu des effets nets sur l'ouverture des possibles sites d'enquête. Là encore, la polarisation qui régissait l'un et l'autre terrain m'a permis un accès privilégié à des personnes (et des données) que j'aurais eu du mal à contacter (et obtenir) autrement.

Cet effet, classique dans le cas des enquêtes ethnographiques, était ici accentué par le sentiment de camp contre camp et les solidarités de fait qu'il crée entre des personnes qui ne se connaissent parfois que de nom.

Ce fut le cas du côté des antisectes, où sur simple recommandation, j'ai été invité un peu partout en France. Ce fut aussi le cas des personnes investies aux côtés des « sectes » dans la dénonciation de la politique française. Brièvement présenté (voir cidessous) au directeur d'une association bruxelloise de défense des droits de l'Homme très investie dans la défense des groupes incriminés, j'ai rapidement pu obtenir des entretiens, puis un stage. C'est principalement sur la base de cette recommandation que le directeur m'a invité à passer plusieurs semaines à ses côtés à Bruxelles, où dès le premier jour je me suis vu confier les clefs des bureaux, l'autorisation de venir travailler les week-ends, et celle de consulter les archives.

Mes demandes de rendez-vous ont ainsi été couronnées de bien plus de succès lorsque je pouvais me réclamer de quelqu'un – parfois d'une personne perdue de vue par mon interlocuteur potentiel depuis des années. Dans un tel contexte, les liens faibles d'interconnaissance sont aussi des liens forts qui facilitent les transactions et cautionnent l'intégrité morale de l'enquêteur. Si un mauvais départ peut mettre immédiatement fin à l'enquête, une entrée par la bonne porte accélère, elle, l'intégration.

L'insertion est aussi favorisée par un autre aspect, là encore accentué par la situation clivée : la recherche permanente de soutiens. Tout au long de l'enquête, la volonté de « faire savoir » ou de « porter témoignage » du combat mené a été un puissant ressort d'intégration. On m'a ainsi souvent demandé, et de plus en plus à mesure que j'avançais dans le travail, « si j'allais publier », ou « quand sortait mon livre », autant de questions que je ne me posais pas vraiment lorsque j'entamai l'étude. Cette tendance générale était assez marquée. Les associations antisectes accueillaient volontiers des « stagiaires » ; souvent, elles disposaient aussi d'espaces de documentation à destination des élèves des collèges et lycées. C'était également le cas de leurs adversaires, qui se montraient eux aussi relativement faciles d'approche. Du point de vue des mouvements contestés, la transmission d'information était perçue comme une opportunité de rectification d'une vérité distordue par un acharnement médiatique et politique.

Ces tentatives de ralliement se sont manifestées à plusieurs reprises. Ainsi, après un entretien relativement convenu avec le responsable d'un groupe accusé de sectarisme, celui-ci m'avait proposé de me faire parvenir des documents « à l'appui de nos discussions ». La semaine suivante, je recevais par voie postale un colis de plusieurs kilos, comprenant des livres, des témoignages et des extraits de comptabilité validés par huissiers. Étonnante au premier abord, la pratique n'était pas anecdotique et se répéterait, chez les pros comme chez les antis⁹.

Cette volonté bien partagée a sûrement été d'autant plus forte qu'elle s'adressait à un (apprenti) universitaire, c'est-à-dire à une personne dont l'expertise peut être mise en avant et dispose d'un poids particulier dans les combats du quotidien. Cet usage des chercheurs s'est révélé fréquent tout au long de l'enquête. Après avoir appris l'existence de données recensant l'ensemble des actes de vandalisme contre les salles de prière d'un groupe, j'en négociais l'accès. Ce que j'imaginais être une opération difficile allait s'avérer étonnamment simple. Après une demande écrite, je recevais bientôt un CD avec ces informations... qui a ma grande surprise étaient déjà compilées, et partiellement analysées. Alors que j'avais proposé un échange de bons procédés assez classique (une analyse statistique rapide contre l'accès et l'usage non contrôlé des données), je découvrais que la base était déjà exploitée. Le groupe qui me l'avait fournie n'avait donc pas besoin de mes services, ou pas directement. Plus que des résultats, c'était l'identité de l'énonciateur qui intéressait le groupe. La publication par un tiers, qui plus est quelqu'un pouvant se réclamer de la position légitimante de la science, était pour lui plus intéressante que la publication d'un énième communiqué de presse.

L'identité de chercheur a donc plusieurs fois servi mon insertion. L'exemple le plus parlant en est sûrement mon insertion parmi les associations qui dénonçaient la politique française. Elle s'est faite rapidement, et presque à mon insu. Peu après une intervention dans un séminaire de sociologie des religions, j'ai été recontacté par une des personnes présente dans l'assistance ce jour-là. Il s'était alors brièvement présenté à moi comme le responsable d'un centre basé à Bruxelles qui travaille sur les questions de droit

⁹La victoire au poids revient d'ailleurs à une ex-bénévole d'une association de lutte contre les sectes, qui après notre rendez-vous dans son appartement m'a offert de repartir avec l'ensemble de ses archives. Voyant que mes deux bras n'y suffiraient pas et que je commençais à faire un tri, elle m'avait alors proposé de me prêter sa voiture. Nous ne nous étions jamais rencontrés avant.

des religions « au sens large », et nous avions échangé nos coordonnées. Si je n'ai pas compris immédiatement ce qu'il faisait ni qui il était, ses courriels répétés et sa proposition de me faire parvenir ouvrages et documents à titre gracieux ont progressivement attiré mon attention. Voilà ce que j'écris dans mon journal de terrain six mois plus tard.

Il est temps que je prenne des notes. Si je n'ai pas fait attention aux e-mails que j'échangeais avec John, la personne que j'ai rencontrée au séminaire du [laboratoire de sociologie des religions et de la laïcité] quand j'ai présenté mon travail, il est clair que je ne peux plus le considérer uniquement comme un informateur. Il fait clairement partie de mon objet¹⁰.

Dans les mois qui suivent, j'irais successivement à Bruxelles pour le rencontrer, profitant de l'occasion pour me faire présenter à des personnes investies dans ce domaine et ainsi ouvrant un autre aspect de la recherche. À partir de ce moment commençait donc une nouvelle phase de travail de terrain, qui m'amenait à mener de front une étude dans chaque camp, et ce d'autant plus que je ne pouvais mener d'enquête empirique longue que pendant l'été. Une telle situation n'allait pas sans poser de questions.

10Carnet de terrain, 5 juin 2008.

_

- « What would you like me to present on ? »

- « Whatever »

Dans le courant du mois de janvier 2009, j'ai reçu un e-mail du responsable d'un département de science politique d'une université étatsunienne. L'institution est explicitement affiliée à un mouvement religieux et largement financée par les dons des fidèles, mais elle est aussi assez reconnue sur le plan académique. Dans son courriel, il m'invite à venir donner des conférences sur le sujet de mon choix (la question n'a d'ailleurs pas l'air de le préoccuper, puisque sa réponse à mon interrogation est « ce que vous voulez »), à la date de mon choix, et conclut que je pourrais en profiter pour visiter la région, réputée pour ses paysages, voire pour faire du ski si je veux rester plus longtemps. Il ajoute un peu plus loin que je peux même être accompagné. L'ensemble du coût du voyage sera, précise-t-il, entièrement à la charge de l'université.

Si ce type de pratique est courant dans le cas de chercheurs confirmés aux États-Unis, et qu'elle constitue parfois un moyen d'évaluer un universitaire avant de lui proposer une embauche, le fait est suffisamment rare dans le cas d'un jeune doctorant (je suis alors en deuxième année) pour que je m'en étonne. J'ai par ailleurs établi la connexion entre cette proposition et d'autres acteurs. L'advocacy officer rencontré dans le séminaire de sociologie des religions, directeur de l'antenne locale d'un centre d'étude sur les religions et le droit, est un coreligionnaire de celui qui m'écrit. Comme il s'était déjà montré intéressé par mon sujet, je comprends que l'invitation n'est pas complètement désintéressée.

À un premier mouvement, qui consistait à refuser poliment, en a succédé un second où j'ai considéré cette offre comme une occasion intéressante de prolonger l'enquête vers le centre de recherche qui coordonne les différentes antennes dont j'avais rencontré et longuement interrogé les responsables. Après avoir pris conseil auprès d'un collègue étatsunien, je réponds donc que j'accepterai de venir, à condition de pouvoir disposer de temps pour rencontrer le directeur du centre et différents adjoints pour des entretiens. Et j'accepte que les frais classiques (transport et hôtel) soient pris en charge, et donne en échange deux conférences – une situation finalement classique, quoique particulièrement précoce.

Les entretiens se sont avérés longs (bien plus que ceux que j'aurais pu obtenir lors de rencontres à des conférences) et de grande qualité, ma présence sur le campus limitant les préventions à mon égard. En venant et en me prêtant de bonne grâce au jeu académique qu'on voulait me faire jouer, j'étais considéré comme un allié.

Si l'insertion peut être paradoxalement facilitée par l'existence d'un terrain clivé, une telle situation peut aussi présenter d'autres avantages, et favoriser la connaissance. L'un des ressorts fondamental de l'enquête de terrain tient en effet à étonnement ressenti vis-à-vis des pratiques des enquêtés. Élément classique bien souligné par les traités d'anthropologie, la distance en est un facteur essentiel. Cette distance peut être physique, entre le monde de l'enquêteur et celui de l'enquêté. Elle est le plus souvent aussi sociale et cognitive, et cet écart provoque un étonnement salutaire qui invite le chercheur à dénaturaliser ce qu'il étudie – qu'il s'agisse des systèmes politiques ou de parentèle, des relations de genre, ou des pratiques culturelles. Comme le savent les chercheurs qui étudient en milieux familier, la proximité est à l'inverse un danger permanent pour ceux : ils doivent alors déployer d'autres outils d'objectivation pour conserver ce ressort de connaissance

Sans être particulièrement différents de moi, les enquêtés étaient – dans un camp comme dans l'autre – suffisamment éloignés en termes d'âge, de pratique et de socialisation pour que ce ressort fonctionne. Mais avec le temps que nécessite une enquête approfondie, son efficacité s'estompait. Parce qu'il force le passage d'un univers antagoniste à un autre, le terrain clivé permet de maintenir cette tension, et ainsi d'éviter toute routinisation dans la manière d'appréhender l'objet¹¹. Elle s'est révélée utile plus d'une fois, et en particulier dans ce cas où les enjeux d'appellation étaient permanents.

C'est probablement cette situation qui m'a fait m'écarter de la solution habituellement retenue par les chercheurs en sciences sociales pour nommer les groupes étudiés. Après avoir constaté que le terme de « secte » est relativement controversé, ces auteurs s'en démarquent aussitôt, et invitent à le remplacer par un autre, le plus souvent par celui de « nouveau mouvement religieux ». Si la mise à distance d'un vocabulaire connoté est de bonne pratique en science, cette mise à distance des propos d'un camp et l'adoption parallèle de ceux de l'autre me semblaient par contre problématiques 12.

¹¹Et ainsi d'éviter la confusion entre *emics* et *etics*, selon la distinction classique de (Pikes, 1954). Les premières désignent les manières de penser des sujets étudiés, quand les secondes renvoient aux catégories d'analyse déployées par le chercheur.

¹²Et ce d'autant plus que dans la vaste majorité des cas, ce choix est réalisé avant l'enquête, et non pas après avoir montré qu'on est en présence de groupes qui partagent des traits avec des religions. La religiosité est donc postulée *ex ante*, pas démontrée par l'étude.

Comment, en effet, privilégier un vocabulaire complètement accepté par les uns, mais explicitement récusé par les autres? Un tel choix méritait, me semble-t-il, au moins réflexion, et une capacité de justification que je n'arrivais pas à fournir. Plutôt que de prendre position dans ces débats, j'ai donc décidé de les prendre pour objet en étudiant les controverses autour des appellations mêmes. Ce choix s'est avéré fructueux, puisque c'est ce qui m'a fait prêter une attention à la définition même des sectes en France, et à ses variations dans le temps. *In fine*, c'est ce qui m'a amené à réaliser l'un des principaux déplacements par rapport à la littérature classique, et à critiquer l'explication de l'intensité de la « lutte contre les sectes » françaises par l'existence d'une culture religieuse nationale.

Nul doute que le décalage, ressenti dès les premiers moments de l'enquête, a joué un rôle certain dans cette attention aux termes employé. Si l'analyse des luttes de classement qui entourent son sujet est toujours recommandée au chercheur, elle s'est dans ce cas imposée à moi par mes déplacements récurrents dans des espaces aux manières de voir très différentes. Le passage régulier d'un camp à l'autre a eu pour effet de produire un rappel à l'ordre permanent. Elle m'a montré que le langage était l'un des premiers terrains sur lesquels se jouait la lutte que j'observais. Elle m'a surtout permis de ne jamais faire inconsciemment miennes les manières de voir et de penser des personnes que j'étudiais.

Une tension permanente

Paradoxalement, le terrain clivé ne rend pas forcément l'accès au terrain plus difficile. Par contre, le travail quotidien peut s'avérer plus complexe. Dans le retour réflexif qu'il opère sur son enquête parmi les ouvriers et les cadres d'un abattoir, Séverin Muller décrit les tensions auxquelles le chercheur se trouve confronté lorsqu'il circule, au vu et au su de tous, entre deux espaces habituellement hermétiques. Il mentionne en particulier les invitations pressantes et répétées à témoigner sur la vie de « l'autre » groupe, les suspicions de collusion ou de trahison, et l'inconfort psychologique du chercheur parfois sommé de faire des choix devant ses enquêtés (Muller, 2007). De fait, l'enquête en terrain clivé pose des questions qui, pour n'être pas radicalement spécifiques, s'imposent à lui avec une acuité particulière. L'arbitrage permanent entre le

besoin d'accéder au terrain d'un côté et la protection des enquêtés comme de sa crédibilité de l'autre font qu'il est soumis à une tension permanente.

Une nécessité : protéger les enquêtés

Largement évoquée dans les textes de méthode¹³, la protection des enquêtés s'est avérée être un enjeu permanent. Elle l'a été d'autant plus au moment où j'ai commencé, à peu près au milieu de ma recherche, à joindre des personnes de camps opposés. D'un jour sur l'autre, je rencontrais ainsi des personnes qui ne se croisent que dans les prétoires. J'avais alors accès à des informations sensibles qu'il ne fallait évidemment pas transmettre, ni laisser échapper.

Du fait de la temporalité de l'enquête, la question de la circulation potentielle de l'information ne s'est posée à moi que dans un sens. Parce que j'avais commencé à étudier les opposants et que je n'ai pas eu à présenter de nouveau mon travail à chaque fois que je retournais sur un terrain connu, je n'ai pas jamais été questionné sur mes recherches auprès des antisectes. Je n'en ai jamais parlé non plus. Dans l'autre sens par contre, et parce que les personnes que je rencontrais connaissaient mon sujet de thèse (voire m'avaient demandé un synopsis, qui avait été diffusé parmi certains), j'étais beaucoup plus susceptible d'être interrogé. J'avais décidé, avant d'aborder cette partie de l'enquête, que je ne transmettrais pas d'information sensible, même si un tel échange pouvait me faciliter l'accès au terrain.

De fait, je n'ai jamais eu à dévoiler quoique ce soit de compromettant. Ponctuellement, il m'a été demandé de faire des comptes rendus publics de ma recherche. Sans jamais refuser, je me suis toujours arrangé soit pour différer, soit pour proposer de discuter les parties de mes recherches les moins sensibles – et donc les moins intéressantes d'un point de vue pratique. J'ai aussi beaucoup mis en avant (probablement à raison) l'aspect clivé du terrain, en soulignant qu'une présentation publique risquerait de me fermer les portes sur l'autre terrain. Voilà ce que j'écrivais suite à une demande d'intervention lors d'un dîner organisé à Bruxelles par un *think tank* actif dans la dénonciation de la politique française sur la question des sectes :

¹³La question a connu un regain d'intérêt en France ces dernières années suite à la judiciarisation de la recherche. Pour un état des débats et une prise de position sur ce sujet, voir (Laurens et Neyrat, 2010).

On Mon, Jun 30, 2008 at 9:08 AM, Etienne Ollion < <u>etienne@uchicago.edu</u> > wrote : Cher John,

[...]

Merci aussi de m'avoir proposé de présenter mon travail. C'est une belle opportunité en effet, mais peut-être n'est-ce pas tout à fait le moment et je serais heureux d'avoir votre opinion.

- 1. Je commence tout juste mon enquête du côté de la Miviludes [la mission française]. Le travail que j'avais présenté au séminaire où vous assistiez portait sur la période pré-1995. Je n'ai pas encore vraiment étudié les années qui suivent. [...]
- 2. Peut-être vaut-il mieux, pour la suite de l'enquête, que je ne me m'affiche pas trop ouvertement encore ? On pourrait me le reprocher, et cela compromettrait la suite de l'enquête.

[Salutations] (journal de terrain, juillet 2008)¹⁴

Comme cet extrait le souligne, alors que je tente de négocier un accès au terrain et me sens peu en position de refuser quelque demande, je propose deux choses. D'un côté, j'adopte une stratégie dilatoire (« peut-être n'est ce pas le moment ») et je tente de ramener le sujet de la présentation qu'il m'invitait à faire vers un sujet moins sensible (« la période pré-1995 »), sur lequel j'ai d'ailleurs déjà publié. De l'autre, je joue sur l'un des éléments structurants d'un terrain clivé : le sentiment largement partagé qu'il y a un risque à apparaître comme marqué (« cela compromettrait la suite de l'enquête »). Sa réponse est rassurante, même s'il s'en est fallu de peu que je ne me retrouve enrôlé : « on peut reporter sans problème, je préparais juste les invitations, et comme je ne les ai pas encore envoyées, on peut repousser cela. »

Par la suite, la situation sera plus aisée. Tout au plus aurais-je à répondre « à côté » de temps en temps. Interrogé sur des questions précises (le financement des associations antisectes) ou des aspects plus généraux qui pourraient laisser paraître les orientations de ma recherche, j'ai souvent donné des réponses relativement imprécises. Ce n'était pas toujours dans l'intention de dissimuler des choses : souvent, les questions qu'on me posait n'étaient pas celles auxquelles je cherchais à répondre moi-même. Comme le remarquait déjà Séverin Muller dans une situation similaire, le fait de passer

¹⁴Je traduis.

d'un site à l'autre en terrain clivé pousse souvent « à accepter de part et d'autre le rôle de médiocre consultant » (Muller, 2007), mais guère plus. Le reste n'est que prudence classique de chercheur : ne jamais laisser traîner de carnet de terrain, ne jamais avoir sur soi (dans l'ordinateur portable, dans l'enregistreur numérique), de données disponibles, d'archives scannées ou d'entretiens.

La question de la préservation du terrain et des personnes rencontrées ne se limite cependant pas au temps de l'enquête, et elle se pose au moins autant lors de la restitution. Didier Fassin écrit justement qu'il n'y a pas « un moment où l'on doive décider sur la base d'un protocole si un projet est éthique, mais une durée au cours de laquelle – de la conception à la diffusion, en passant par la production et l'écriture même – des enjeux éthiques se cristallisent, mettant chaque fois en question les "politiques de l'enquête" » (Fassin, 2008, p. 127). La volonté de restituer précisément le matériau (a fortiori du matériau ethnographique) dans son contexte socio-historique rencontre une autre contrainte : celle de la préservation des différentes personnes rencontrées.

L'anonymat n'est donc pas suffisant. Comme le rappellent justement Aude Béliard et Jean-Sébastien Eideliman dans une réflexion sur la restitution de matériau ethnographique, le simple fait de modifier les noms et lieux ne suffit pas toujours à protéger les enquêtés. En effet, « les assurances classiques de l'enquêteur, en termes d'anonymat, ne règlent rien si les enquêtés ou leurs proches en viennent à lire ce qu'on écrit sur eux » (Béliard et Eideliman, 2008, p. 123). Que ce soit parce que le milieu enquêté est petit, ou parce que les acteurs sont publiquement connus (Roux, 2010), les protagonistes seront très certainement identifiés. Anonymisation et confidentialité ne sont donc pas similaires, et surtout pas en milieu d'interconnaissance. La question se pose ici avec une certaine force puisque toutes les informations peuvent être (et seront probablement) utilisées à des fins polémiques par certains des protagonistes, qu'ils appartiennent à un « camp » comme à l'autre.

Faut-il alors anonymiser les propos d'un législateur ou d'un responsable public ? Qu'en est-il des pratiques observées d'un président d'association ? La question se pose avec une acuité particulière sur un terrain où les simples rumeurs font l'objet de polémiques, et ou tout propos factuel rapporté comme un chercheur devient a fortiori susceptible d'attaques épiques. La solution qui a été retenue navigue entre nécessité de préservation des enquêtés et les besoins de l'enquête. On y revient plus loin.

Une injonction : rester crédible

Outre certaines contraintes liées à la préservation des enquêtés, l'étude en terrain clivé pose avec acuité une autre question : celle de la crédibilité du chercheur. Elle est régulièrement en jeu, et nécessite une attention particulière. C'est vrai d'abord dans la « bonne distance » avec les enquêtés. Sur certains terrains, la proximité avec son objet est acceptée, et on ne reprochera pas au chercheur d'être devenu ami avec l'un ou plusieurs des personnes rencontrées, pourvu qu'il donne des gages de rigueur dans sa recherche. On ne le lui reprochera pas non plus d'avoir été invité à différents événements festifs s'ils lui permettent de s'immerger, voire de se faire offrir (des repas, des cadeaux). Une telle position n'était simplement pas possible dans le cas d'une étude sur les sectes, et il était essentiel de se méfier de ces signes de proximité.

J'ai donc constamment refusé ce qui sur d'autres terrains est parfois considéré comme une pratique plus ou moins normale à condition de savoir ménager des échappatoires. Qu'il s'agisse du financement d'une année de thèse (« on monte un projet de bourse, et si on l'a, ça te finance ?!»), d'invitation à publier dans des revues en passant par des offres de défraiement pour des déplacements, de paiement de notes de restaurant, ou encore des invitations à parler devant des parterres universitaires, politiques, ou autres... j'ai systématiquement décliné les offres, autant d'un côté que de l'autre. La proposition faite par un mouvement controversé de rédiger un rapport d'expert a elle aussi été déclinée. Outre la rémunération, l'offre était pourtant alléchante pour l'ethnographe : on me proposait un accès privilégié aux stages et séances de travail du groupe, des entretiens privilégiés avec ses différents responsables et le chef spirituel, ainsi qu'un accès à « des archives ». La demande (informelle, mais écrite par e-mail par un dirigeant) était assortie de l'assurance qu'on ne chercherait pas à m'influencer, et que je devrais seulement remettre un rapport à l'organisation, qui déciderait alors de son usage. Mais l'usage qui aurait été fait de mon travail, et plus encore les dénonciations de collusion dont j'aurais sans aucun doute fait l'objet, m'ont fait renoncer.

Pour les mêmes raisons et parce que la parole publique est difficile à contrôler quand on s'exprime dans les médias, j'ai aussi refusé systématiquement les quelques sollicitations qui pouvaient provenir de journalistes. L'exemple des chercheurs qui l'avaient fait auparavant fonctionnait comme un rappel à l'ordre permanent des dangers en termes de réputation. Étant donné le soupçon qui pèse sur tous ceux qui ce sont de près ou de loin investis auprès de groupes incriminés¹⁵, et parce que l'accusation de partialité est souvent évoquée des années après¹⁶, j'ai refusé de communiquer, au moins « on the record ».

Tout refuser ne suffit cependant pas et il faut dans une situation où « l'objectivité » est vue comme la propriété d'un camp, ne jamais prêter à la critique. Tout comme il est évident que plusieurs passages de ce travail pourront être utilisés pour soutenir l'un ou l'autre, il semble aussi certain que les faits qu'ils rapportent seront questionnés, voire leur véracité mise en doute. Toute imprécision ou erreur, même « de bonne foi », pourrait en effet être lue comme une prise de position et pourrait servir à discréditer le travail dans son ensemble. Les exemples sont nombreux de chercheurs qui, écrivant sur un sujet polémique, ont vu la critique la plus féroce (et parfois la plus précise) être portée par des militants transformés en experts.

La mésaventure qu'a connu Michaël A. Bellesiles fournit une illustration exemplaire des relectures précises de textes académiques par des militants. Historien réputé, Bellesiles a publié en 2000 un ouvrage sur le port d'armes aux États-Unis. Salué par ses pairs, l'ouvrage avait reçu plusieurs distinctions académiques, avant que plusieurs chercheurs indépendants (proches pour certains des associations de défense du droit de port d'arme, dont la célèbre *National Rifle Association*) mettent en cause ses principaux résultats. La polémique avait d'abord poussé l'association professionnelle des historiens (*American Historical Association*) à constituer un panel d'experts, qui devant l'incapacité de l'auteur à justifier ses sources les documents qu'il citait, a conclu à la falsification de plusieurs résultats. Bellesiles a perdu les prix qu'il avait reçus, et s'est vu contraint de démissionner de l'Université qui l'employait¹⁷.

¹⁵Voir (Palmer, 2001).

¹⁶Et quand bien même ils travailleraient sur d'autres sujets.

¹⁷Voir les différentes contributions au forum réunies dans le *William and Mary Quarterly*, de janvier 2001, et le code de déontologie dont s'est doté l'AHA depuis : <www.historians.org/>.

Au risque une fois de plus de ne pas mentionner certains éléments et de ne pas évoquer certaines intuitions, j'ai finalement choisi de ne citer que des faits dûment recoupés. Si elle peut paraître évidente, cette décision a conduit à exclure toutes les informations pour lesquelles plusieurs preuves n'étaient pas disponibles. Le maintien de la crédibilité était à ce prix, et dans la plupart des cas, cela n'a pas eu de conséquences sur l'argument. Quelques éléments, peu nombreux, sont évoqués sans avoir pu être confirmés. Il existait en effet un ensemble d'indices concordants qui justifiaient leur inclusion. Ce fut le cas quand deux versions s'opposaient sur un même événement, mais que l'une était tellement plus probable que l'autre (étant donné le fonctionnement et les logiques de l'espace étudié) qu'on pouvait sans risque trancher. Parallèlement, les documents ont été soit précisément référencés, soit conservés, de manière à pouvoir être présentés¹⁸. Ces questions, particulièrement saillantes au moment de la collecte des données, se posent donc encore lors du rendu du travail : la restitution des résultats et leurs différents usages seront probablement d'autres moments où le rapport entre chercheur et enquêtés se redéfinira probablement.

La position du chercheur en terrain clivé

Rétrospectivement, la plus grande difficulté s'est manifestée dans le décalage ressenti entre les attentes suscitées par mon étude et les résultats produits. Travaillant sur un sujet un temps médiatique et qui suscitait l'intérêt, je n'ai pas eu, contrairement à certains collègues, à me justifier du temps consacré à une telle étude. Mais à l'enthousiasme initial des enquêtés comme de celui des personnes que j'étais amené à côtoyer succédait souvent une déception. Invité par ceux que j'étudiais à prendre position, interrogé sur les thèmes saillants du moment, et pressé de répondre avec les outils de la science à des questions médiatiques ou politiques que je ne me posais pas (« comment lutter contre les sectes ? », « quelle est la bonne définition de la secte ? », « X ou Y est-il une secte ? »), j'étais le plus souvent inutile à tous. La temporalité même de la recherche, qui s'accorde mal avec celle d'acteurs soumis aux contraintes de la

¹⁸Là encore, une remarque pratique s'impose : l'archivage est une pratique chronophage et difficile, et le manque de place, de temps, comme les déménagements fréquents sont les pires ennemis du chercheur, même de bonne volonté.

pratique et présents dans l'univers médiatique, me plaçait en décalage. Leurs urgences n'avaient d'égales que ma lenteur.

Bref, comme d'autres avant moi ¹⁹, c'est plutôt un sentiment d'inutilité sur un terrain chargé d'enjeux politiques que j'ai ressenti le plus vivement. À quoi servent donc les sciences sociales si elles ne peuvent éclairer les débats contemporains ? À la première réponse, qui veut que les logiques de la recherche diffèrent de celles qui gouvernent l'activité des journalistes, responsables politiques et individus engagés et que les questions que posent les uns et les autres ne se recoupent que partiellement, il en est une seconde, plus importante à mon sens. Dans ce domaine surchargé de prises de position déjà orientées vers l'action, j'ai considéré que ce travail serait paradoxalement plus utile s'il ne tentait pas de répondre aux questions telles qu'on les pose habituellement. Parce qu'il propose un point de vue certes plus distant, mais aussi méthodologiquement armé et empiriquement informé, ce travail espère proposer un regard peut être décalé, mais pas forcément inutile sur l'action, passée et présente. Et peut-être que suivant un temps le chemin sur lequel l'emmène le chercheur – hors des sentiers battus et des problématiques classiques –, le lecteur pourra se saisir des réflexions proposées d'une manière qui lui paraît utile, et qu'il ne revient pas au chercheur de prescrire²⁰.

¹⁹C. Broqua en propose une description explicite dans le cas de son étude sur une association de lutte contre le SIDA, où il se voit reprocher sa lenteur et, *in fine*, son inutilité (Broqua, 2009).

²⁰Suivant en cela la remarque de Claude Lévi-Strauss qui, interrogé sur les apports de l'anthropologie aux débats sur la filiation, avait affirmé que « les choix de société n'appartiennent pas au savant en tant que tel, mais – et il en est un – au citoyen » (Fassin, 2001 [1999], p. 110).